



« LA VOIX DES LAITIERS – n°13 – Janvier 2024 »

Défendons ensemble une rémunération équitable pour une agriculture durable !

Le MIG vous a transmis récemment une enquête qui avait pour but de chercher ensemble des solutions face à la diminution continue du prix du lait. L'objectif était de savoir quel était votre avis sur les actions à mener collectivement et à partir de quel prix le MIG devait agir.

Vous avez été nombreux à répondre à ce questionnaire. Voici les résultats qui en ressortent.

REONDANTS ET LEUR EXPLOITATION

L'âge moyen des répondants est de 47 ans. La production laitière moyenne est de 530 000 litres/an pour les exploitations en bio et de 655 000 litres/an pour celles en conventionnel.

PRIX DU LAIT

Selon les répondants, cette année, le prix du lait est en moyenne très peu rémunérateur, et encore moins rémunérateur qu'en 2021, comme le montre le graphique ci-dessous. Les répondants estiment qu'un prix du lait serait équitable à partir de 54 cents/l en conventionnel et 65 cents/l en bio, or, en octobre 2023, le prix de base payé par les laiteries était en moyenne de 36 cents/l en conventionnel et 48 cents/l en bio. Selon les producteurs, le marché mondial, les grandes surfaces et les laiteries sont responsables des mauvais prix payés.

ACTIONS

Comme en 2021, les producteurs pensent que la principale solution pour faire face à la diminution du prix du lait est de diminuer collectivement la production pour diminuer l'offre en Europe.

De plus, les producteurs pensent que le MIG devrait principalement mener des actions envers le monde politique et les laiteries, comme le montre la figure ci-dessous. Suite aux avis des producteurs, le MIG a décidé de mener ces deux actions prioritairement.

Le MIG a déjà mené une première action en contactant **les laiteries** pour ouvrir le débat par rapport à la diminution du prix du lait. A ce stade, nous avons reçu des réponses de la Laiterie des Ardennes, Coferme et Inex. Le MIG vous tiendra informé de la suite donnée à ces échanges.

Le MIG prévoit également de rencontrer les responsables des principaux **partis politiques wallons** avant les élections afin de les confronter à la situation des producteurs laitiers, les questionner sur leur vision et de leur transmettre nos revendications.

Finalement, le MIG vous a questionné sur le prix à partir duquel vous étiez prêt à vous mobiliser pour agir collectivement face à la baisse du prix du lait (« seuil de mobilisation »). Si de juin à septembre 2024 le prix du lait a été inférieur à ce seuil, le prix moyen de l'année 2023, est quant à lui resté supérieur au seuil de mobilisation. Le MIG reste donc attentif à l'évolution du prix du lait, et se tient prêt à mener des actions collectives constructives en fonction de cette évolution.